

CIDR

- Français - Activités - Etudes et recherche - Travaux d'études et de recherche -

Travaux d'études
et de recherche

Contribution d'un programme d'appui aux mutuelles de santé à la conception d'une réforme de l'assurance maladie universelle

Direction des études et de la recherche
vendredi 8 janvier 2010

Auteurs : Rachid Aladji Boni (Réseau Alliance Santé - RAS/Bénin), Ismaël Yacoubou (Centre d'études et d'appui aux institutions de micro-assurance santé - AIMS/Bénin), Bruno Galland (CIDR)

Titre : Contribution d'un programme d'appui aux mutuelles de santé à la conception d'une réforme de l'assurance maladie universelle

Sujet : Cet article est issu d'un document qui a été rédigé afin d'alimenter les discussions en cours sur la conception d'un régime d'assurance maladie à vocation universelle (RAMU), conduites par le Ministère de la Santé béninois. Le document a pour objectif de faire état des questions que pose le RAMU par rapport à l'avenir et le développement des activités des mutuelles de santé et d'argumenter en faveur du rôle qu'elles peuvent jouer dans la mise en oeuvre effective de ce dispositif.

Date de publication : Septembre 2009

Financement : Bureau de la Coopération Suisse au Bénin

Contenu du document :

Bien que traitant du contexte béninois, ce document peut nourrir la réflexion de promoteurs de mutuelles engagés dans la négociation avec des états, ces derniers étant de plus en plus nombreux à souhaiter mettre en place des systèmes nationaux, le plus souvent à administration centralisée. L'analyse s'appuie sur plus de dix ans de pratique de promotion et de gestion des mutuelles de santé.

Si la mise en place d'un dispositif de couverture maladie universelle au bénéfice de salariés de l'Etat ou d'entreprises est facilitée par l'identification plus aisée des assurés et de prélèvement des cotisations, son extension en milieu informel ou rural pose des problèmes particuliers qu'il convient de prendre en compte dès la conception du dispositif. A défaut, il existe un risque de voir instaurer un système à deux vitesses dans lequel les populations à plus forte vulnérabilité seront celles qui bénéficieront le plus tardivement et peut-être le plus incomplètement d'une couverture en cas de maladie.

Si la capacité des mutuelles à adhésion volontaire, à couvrir la majorité de la population peut légitimement être remise en cause, il serait certainement dangereux de penser que le passage à une adhésion obligatoire fut-il progressif résoudrait toutes les difficultés qu'elles ont rencontrées depuis leur création.

Le document :

- ▶ Passe en revue les différentes questions que se posent les décideurs nationaux, chargés de la conception du RAMU et, pour chacune d'elle, met en évidence les contraintes techniques et organisationnelles que les mutuelles ont du lever et auxquelles le RAMU se trouvera confronté ;
- ▶ Fournit des informations stratégiques sur la solvabilité de la demande du public cible et la portée que pourrait avoir le RAMU à adhésion volontaire, en fonction du niveau de cotisation qu'il demandera aux actifs du secteur informel ;
- ▶ Donne enfin des arguments sur le rôle potentiel que peuvent jouer les mutuelles de santé, si elles sont financièrement appuyées par l'Etat, pour étendre la couverture maladie dans le secteur informel et agricole.